

Décret n° 2006-778 du 30 juin 2006 portant attribution d'une bonification indemnitaire à certains fonctionnaires et militaires

30/06/2006

Décret abrogé en tant qu'il concerne les fonctionnaires de la fonction publique hospitalière. Il convient de se référer désormais au [décret n° 2006-1481 du 29 novembre 2006](#) portant attribution d'une bonification indemnitaire à certains personnels de la fonction publique hospitalière.
Texte abrogé par le [décret n° 2008-539 du 6 juin 2008](#) relatif à l'instauration d'une indemnité dite de garantie individuelle du pouvoir d'achat, article 12.